

HAMEAU DE LA GUERENNE COMMUNE DU GREZ (72)



Maîtrise d'Ouvrage :
Commune du Grez
399 habitants

Maîtrise d'oeuvre :
DDE de la Sarthe

Surface :
4,5 hectares

Début des études :
Mars 2008

UNE VOLONTE COMMUNALE FORTE

Depuis les années 2005-2006, le souhait du Conseil Municipal de Le Grez a été de donner une place majeure aux problématiques environnementales dans le projet d'un futur lotissement pour développer le bourg dans le respect du cadre naturel sur le long terme. Une réflexion s'est alors engagée sur les orientations à prévoir pour l'aménagement global de l'ensemble de la zone à urbaniser (AU) prévue dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Cette démarche volontaire axée sur le développement durable fait intervenir différents partenaires tels que la DDE, le CAUE, le Parc Naturel Régional Normandie Maine ou encore l'ADEME...

DES OPTIONS CLAIREMENT DEFINIES

Paysage et Architecture (intégration paysagère, cadre de vie agréable, gestion écologique des espaces verts publics, homogénéisation des haies séparatives, vastes jardins orientés au sud,...)

Energie et confort climatique (bioclimatisme avec utilisation du solaire passif, limiter la consommation d'énergie à 25 kWh/m².an, favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables, inciter à l'utilisation de matériaux écologiques, réalisation d'une plaquette d'information et architecte conseil à disposition...)

Gestion de l'eau (limiter l'imperméabilisation, création de noues, stockage des eaux pluviales sur les parcelles, réduction de la consommation d'eau potable et de la production d'eaux usées,...)

Economie de l'espace (limiter la surface des terrains, disposition imposée des constructions,...)

Transports et déplacements (liaisons piétonnières, sécurité routière : vitesse réduite, voirie multi-usages,...)

Enjeux sociaux (favoriser les échanges, informer pour changer les comportements,...)

Gestion des ressources et des déchets (favoriser l'économie d'eau potable, sensibiliser au tri, limiter les déchets et les nuisances au cours du chantier, intégration du point de collecte sélective,...)

Bruit (circulation automobile réduite, organisation spatiale et architecturale permettant la création d'espaces privés intimes,...)

